



Je veux une ville ... Alès qui nous rapproche

UN PROJET POUR LA MODERNITÉ ET LA PROXIMITÉ

Droit au logement de qualité

Alès ne cesse de voir sa population diminuer. Ce déclin démographique est à la hauteur de la souffrance vécue par celles et ceux qui doivent quitter le territoire.

Or, **tout le monde doit pouvoir continuer à vivre à Alès**, dans des logements adaptés à chaque revenu et à chaque âge de la vie. Les jeunes doivent pouvoir rester dans la ville où ils sont nés.

Il faut travailler à **requalifier l'habitat** ; que ce soit dans les quartiers de logements sociaux, dans les faubourgs mais aussi en centre-ville. Ce qui contribuera à éviter l'éloignement de nombreux.ses habitant.e.s dans le moindre des cas vers les communes périphériques, dans le pire hors région. Ce qui limitera les nuisances dues au transport, chaque jour plus insupportables.

Des logements accessibles à tous

Même si le territoire d'Alès n'est pas dit « en tension » du point de vue du logement, il n'est pas étranger à la grave crise qui affecte le logement. C'est le caractère dépressif du marché alésien qui doit nous inquiéter. Il est la marque d'un désamour pour notre ville contre lequel nous devons nous engager.



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS



Le logement est un droit dont dépend la vie sociale de chacun.e d'entre nous. Nous devons donc faire de cette question une des priorités de notre action.

Chaque Alésienne et Alésien doit pouvoir changer de logement dans sa ville au fur et à mesure de l'évolution de sa vie familiale et sociale, accéder à la propriété ou rester locataire si tel est son choix.

+ de 2 000 demandes de logements en attente.

AXES FORTS DANS LE PARC PRIVÉ

- **Mettre en œuvre une Charte de qualité** pour toute nouvelle construction.
- **Mettre en place le « permis de louer »** (garantie de la salubrité du bien locatif).
- **Rénover les immeubles anciens** par le Fonds d'Intervention des Quartiers pour éradiquer l'habitat indigne où qu'il se trouve.
- **Rénovation des façades** et requalification des vitrines des commerces.
- **Production d'une offre de qualité** en matière de logements avec la mise en œuvre d'une urbanisation exemplaire en matière sociale et environnementale (Ecoquartier)

AXES FORTS DANS LE PARC SOCIAL

- **Une véritable transparence** de la politique d'attribution, en fonction de la situation et des besoins de la famille.
- **Requalifier l'ensemble des logements du parc social** (qui le nécessitent) ainsi que réaménager les espaces publics correspondants.



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS



- **Agir contre les expulsions** par une politique de prévention et d'information.
- **Gestion Urbaine de Proximité** : ensemble, privé/public, Propriétaire/Occupant..., pour prendre en charge efficacement les problèmes de voirie, de propreté et d'espaces extérieurs.

L'EXIGENCE ÉCOLOGIQUE

- **Une étude des pertes thermiques des immeubles** d'Alès afin que chacun puisse identifier son niveau d'isolation.
- **Un Pôle d'Intelligence Énergétique** : guichet unique de conseil et d'accompagnement territorial auprès des propriétaires et locataires, notamment en matière d'isolation.
- **Une urbanisation** exemplaire en matière **sociale et environnementale**, exemple : Éco-quartier dans le quartier de la Gare.

L'EXIGENCE ÉCOLOGIQUE

- **Niveaux de performance élevée** pour les constructions et les rénovations dans le Plan Local de l'Habitat.
- **Politique locale de lutte contre la précarité énergétique** en associant les bailleurs sociaux, CCAS, associations de locataires.
- **Jardins potagers associatifs**, familiaux, solidaires et partagés.
- **Plan de compostage partagé**, de proximité.



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS